



N° ... /VDPGRSRE/2025

Tizi-Ouzou, le 19/01/2025

**INFORMATION AUX ENSEIGNANTS DE RANG MAGISTRAL, ENSEIGNANTS-DOCTORANTS,  
DOCTORANTS NON SALARIÉS ET PERSONNEL ATS**

Les enseignants de rang magistral, les enseignants-doctorants, les doctorants non salariés et le personnel ATS sont informés que la période de dépôt des dossiers de candidature (**version imprimée**) pour les Séjours Scientifiques de Haut Niveau (**SSHN**) et les Stages de Perfectionnement (**SP**) et participations scientifiques à l'étranger (**PMS**) pour l'année 2025, est fixée du 19 janvier 2025 au 30 janvier 2025 à 12h.

Les dossiers sont à déposer au niveau du Vice-Décanat Chargé de la Post Graduation, de la Recherche Scientifique et des Relations Extérieures. (**Service des relations extérieures**).

**Important :**

- En ce qui concerne la production scientifique et l'appartenance aux instances (l'incubateur, CSD, CSF, cellule assurance qualité, direction de laboratoire etc.), seront considérés uniquement les justificatifs de l'année civile précédente (du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024).
- Le candidat doit faire l'auto-évaluation de son dossier selon la grille qui le concerne en pièces jointes (Grille SSHN, Grille SP, Grille ATS, Grille PMS) et la déposer au même titre que son dossier.

Cordialement.

**Les pièces à joindre au dossier de candidature pour les Séjours Scientifique de Haut Niveau (SSHN) sont:**

**Catégorie concernée :**

**Les enseignants de rang magistral (les Professeurs, MCA et MCB)**

1. Les pièces doivent être ordonnées en respectant les rubriques de la grille d'évaluation.
2. Le candidat doit avoir en plus du compte google scholar, un autre compte scientifique (ORCID, Scopus, ...) (à mentionner sur la demande de stage)

3. Demande d'un séjour scientifique de haut niveau mentionnant obligatoirement le lieu de son déroulement ;
4. Une attestation de travail récente ;
5. Un projet de travail exhaustif (A télécharger sur le site de l'UMMTO) ;
6. Le dernier arrêté de nomination ;
7. Les pièces qui pourraient servir au classement du candidat (activités scientifiques, pédagogiques et administratives, ...etc.).

**Les pièces à joindre au dossier de candidature pour le stage de perfectionnement (SP) sont :**

**Catégories concernées :**



**I. Doctorant non salariés**

- Les pièces doivent être ordonnées en respectant les rubriques de la grille d'évaluation.
- Le candidat doit avoir en plus du compte google scholar, un autre compte scientifique (ORCID, Scopus, ...) (a mentionner sur la demande de stage)
- Demande de candidature mentionnant obligatoirement le lieu de son déroulement, adressée au président du conseil scientifique ;
- Certificats de scolarité. (Le nombre d'inscription est fixé conformément à la réglementation en vigueur)
- Projet de travail exhaustif validé par le directeur de thèse (A télécharger sur le site de l'UMMTO) ;
- Une attestation de non affiliation CASNOS, CNAS,
- Les pièces qui pourraient servir au classement du candidat (activités scientifiques, pédagogiques et administratives, ...etc.).

**II. MAA-doctorant et MAB-doctorant**

- Les pièces doivent être ordonnées en respectant les rubriques de la grille d'évaluation.
- Le candidat doit avoir en plus du compte google scholar, un autre compte scientifique (ORCID, Scopus, ...) (a mentionner sur la demande de stage)
- Demande de candidature mentionnant obligatoirement le lieu de son déroulement, adressée au président du conseil scientifique,
- Certificats de scolarité. (Le nombre d'inscription est fixé conformément à la réglementation en vigueur),
- Une attestation de travail récente ;
- Le dernier arrêté de nomination;
- Projet de travail exhaustif validé par le directeur de thèse (A télécharger sur le site de l'UMMTO),
- Les pièces qui pourraient servir au classement du candidat (activités scientifiques, pédagogiques et administratives, ...etc.).

**III. Personnel ATS**

- Les pièces doivent être ordonnées en respectant les rubriques de la grille d'évaluation.

- Demande manuscrite d'un stage de Perfectionnement (SP) adressée au président du conseil scientifique,
- Diplôme universitaire ;
- Fiche descriptive de stage de Courte durée dûment remplie et cosignée par le responsable hiérarchique (à retirer au niveau du service des relations extérieures) ;
- Une attestation de fonction récente,
- Un projet de travail exhaustif (A télécharger sur le site de l'UMMTO), signé par le demandeur, visé par le Doyen de la Faculté,

**Les pièces à joindre au dossier de candidature aux participations scientifiques à l'étranger (PMS) sont :**

- Les pièces doivent être ordonnées en respectant les rubriques de la grille d'évaluation.
- Le candidat doit avoir en plus du compte google scholar, un autre compte scientifique (ORCID, Scopus, ...) (a mentionner su la demande de stage)
- La manifestation scientifique doit être indexée.
- Demande manuscrite adressée au président du conseil scientifique;
- Une attestation de travail récente ;
- L'appel à communication ;
- La lettre d'invitation ou équivalent, à défaut l'acceptation de la communication ;
- La communication + CD, à défaut le résumé de la communication ;
- Le document justifiant les frais d'inscription ;
- Engagement pour les doctorants (à récupérer au Vice-Décanat, service des relations extérieures) ;
- Les pièces qui pourraient servir au classement du candidat (activités scientifiques, pédagogiques et administratives, ...etc.).
- Pour les doctorants non-salariés et les enseignants chercheurs préparant une thèse de doctorat, la demande manuscrite doit comporter l'avis du directeur de thèse. Aussi, les doctorants doivent justifier d'une inscription régulière à partir de la deuxième année. (le nombre d'inscription est fixé conformément à la réglementation en vigueur)
- La communication doit être en relation avec la thématique de la thèse.

